



## **Pendant le bac, la mobilisation continue !**

La formidable mobilisation sociale organisée par l'ensemble des organisations syndicales est engagée depuis le 19 janvier. Depuis deux mois, ce sont des millions de travailleurs-euses, jeunes, retraités qui ont exprimé avec force et dignité leur refus d'un recul de l'âge légal à 64 ans et d'un allongement des trimestres de cotisation.

Aujourd'hui, c'est ce mouvement social exemplaire qui démontre que le président de la République et son gouvernement sont en échec devant l'Assemblée Nationale. Au lieu de retirer leur projet, ils décident de passer en force en ayant recours au 49-3.

L'intersyndicale mesure avec gravité la responsabilité que porte l'exécutif dans la crise sociale et politique qui découle de cette décision, véritable déni de démocratie.

Forts du soutien de la grande majorité de la population, mobilisée depuis des semaines, l'intersyndicale continue à exiger le retrait de cette réforme en toute indépendance dans des actions calmes et déterminées. Elle décide de poursuivre la mobilisation et appelle à des rassemblements syndicaux de proximité ce week-end et à une nouvelle grande journée de grèves et manifestations le jeudi 23 mars prochain.

C'est dans ce contexte que les épreuves de spécialité du baccalauréat 2023 se dérouleront les 20 et 21 mars prochain. Ce calendrier est un non sens pédagogique. Ces épreuves arrivent bien trop tôt : elles ont obligé les professeurs à une course contre la montre pour tenter de finir les programmes avant les épreuves de la semaine prochaine au prix d'une dénaturation profonde de nos métiers.

Dans l'intérêt des élèves et des personnels, nous avons exigé le report des épreuves au mois de juin. Le ministère s'est entêté à maintenir le calendrier du bac sur un schéma qui désorganise gravement l'année de Terminale, entrave les apprentissages et pénalise les élèves. La responsabilité du ministre est grande dans les difficultés rencontrées actuellement par les personnels et les élèves.

Aussi, nos organisations SNES-FSU, Snep-FSU, Snetap-FSU, Fnec-FP FO, FO Enseignement Agricole, CGT Educ'action, Cgt Agri, Sneip-CGT, Sud Education, Sud Rural Territoires et Sundep Solidaires ont déposé un préavis de grève qui couvre la période des épreuves de spécialités. Dans l'hypothèse où le gouvernement n'aurait pas retiré son projet de réforme des retraites, elles appellent tous les collègues à décider de la poursuite de l'action et à poursuivre la mobilisation pendant les épreuves de spécialité y compris par la grève des surveillances là où cela est possible.

*A Paris, le 17 mars 2023*